



Accusé de réception en préfecture  
050-200067205-20171207-DEL2017-292-DE  
Date de télétransmission : 28/12/2017  
Date de réception préfecture : 28/12/2017

## SEANCE DU 7 DECEMBRE 2017

Date d'envoi de la convocation : 01/12/2017

Nombre de membres : 221  
Nombre de présents : 167  
Nombre de votants : 188

**Secrétaire de séance : Patrick LERENDU**

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 7 Décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à 17 h 30 sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

### Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie (Jusqu'à 19h06), BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, JAME Dominique suppléante de BRECZY Rolande, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BURNOUF Hervé, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle (pouvoir jusqu'à son arrivée), CATHERINE Christian, CAUVIN Bernard, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHEVEREAU Gérard, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAUNAY Sylvie, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean (à partir de 18h15), DESTRES Henri, DIESNY Joël, DIGARD Antoine, DRUEZ Yveline, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FADEMER Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, MEDART Monique suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie (à partir de 18h12), GOMERIEL Patrice, GOSSELIN Albert, GOSSELIN Bernard, GOSSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUERARD Jacqueline, GUÉRIN Alain, LANGLOIS Alain suppléant de HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent (à partir de 18h03), HEBERT Dominique, GIROUX Bernard suppléant de HENRY Yves, HOUIVET Benoît, HOULLEGATTE Jean-Michel, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, JOZEAU-MARIGNE Muriel (à partir de 18h45), LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LALOË Evelyne (jusqu'à 20h25), LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François (à partir de 18h15), LAMOTTE Noël (à partir de 18h), LATROUITE Serge, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence, LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRETON Robert, LECHEVALIER Guy, LECHATREUX Jean-René suppléant de LECHEVALIER Michel, DELAPLACE Henry suppléant de LECOEUR François, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, AUBERT Maurice suppléant de LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEMARECHAL Marc suppléant de LEMARÉCHAL Michel, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry, LEMONNIER Hubert, HERVY Isabelle suppléante de LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louise, LÉPOITTEVIN Gilbert, LANGLOIS Hubert suppléant de LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERECULEY Daniel, LERENDU Patrick, LESEIGNEUR Hélène, LESENECHAL Guy, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel (à partir de 18h15 et jusqu'à 20h25), MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Yvonne, MAUGER Michel, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc (à partir de 18h28), PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis (à partir de 18h00), PRIME Christian, REBOURS Sébastien, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice (à partir de 18h12), ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles (à partir de 18h09), SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TARDIF Thierry, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne (jusqu'à 20h31), TUFFREAU Danièle, TISON Franck, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VEILLARD Rodolphe (à partir de 17h58), VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno (à partir de 18h43), VIVIER Nicolas.

#### Ont donné procurations :

BALDACCI Nathalie à VILLETTE Gilbert (à partir de 19h06), BASTIAN Frédéric à BESUELLE Régine, BELHOMME Jérôme à LERENDU Patrick, CASTELEIN Christèle à AMIOT Sylvie (jusqu'à son arrivée), CATHERINE Arnaud à BAUDIN Philippe, CHARDOT Jean-Pierre à HAMELIN Jacques, DELESTRE Richard à LE MONNYER Florence, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline à HOULLEGATTE Valérie, GUYON Sophie à LEQUILBEC Frédéric, HAMON-BARBE Françoise à BOURDON Cyril, HUET Fabrice à HUET Catherine, LALOE Evelyne à DUFOUR Luc (à partir de 20h25), LAUNOY Claudie à ARRIVE Benoit, LE PETIT Philippe à HUBERT Jacqueline, LEFRANC Bertrand à GODEFROY Annick, LEJAMTEL Ralph à LEBONNOIS Marie-Françoise, LOUISET Michel à LERECULEY Daniel (à partir de 20h25), MARIVAUX Isabelle à GRUNEWALD Martine, REVERT Sandrine à LECHEVALIER Guy, RODRIGUEZ Fabrice à GOLSE Anne-Marie (jusqu'à son arrivée à 18h12), ROUSSEAU Roger à FEUARDANT Marc, ROUSSEL Pascal à HOUIVET Benoit, THEVENY Marianne à TISON Franck (à partir de 20h31), VARENNE Valérie à LAGARDE Jean, VILTARD Bruno à LEPETIT Jacques (jusqu'à son arrivée à 18h43).

#### Excusés :

BARBE Stéphane, BROQUET Patrick, CHOLOT Guy, DUPONT Claude, FALAIZE Marie-Hélène, FEUILLY Emile, GOUREMAN Paul, HUBERT Christiane, LEPOITTEVIN Michel, MATELOT Jean-Louis, MAUQUEST Jean-Pierre, PIQUOT Jean-Louis, POIDEVIN Hugo.

#### Délibération n° 2017-292

**OBJET : Cinéma Le Richelieu - Rapport du délégataire - Exercice 2016**

#### Exposé

En juin 2002, la Communauté de Communes du Val de Saire « considérant le caractère unique du cinéma situé sur la commune de Réville et l'importance que revêt son maintien pour l'activité culturelle et touristique pour l'ensemble de la population du Canton » a décidé de déclarer d'intérêt communautaire le Cinéma Richelieu de Réville et décidé de l'acheter.

L'objectif poursuivi consistait à doter la Communauté de Communes du Val de Saire d'un équipement répondant aux attentes de divers publics (habitants, entreprises, associations, touristes, personnes âgées, scolaires.....) en matière culturelle, touristique, économique et sociale. Le cinéma de Réville étant le seul équipement de cette nature dans le quart Nord-Est du Cotentin.

Le contrat de DSP, actuellement en cours avec la société de fait GUYOT/GEORGES pour une période de 60 mois arrive à échéance le 31 décembre 2018.

Conformément aux dispositions de ce contrat, le délégataire doit produire chaque année un rapport présentant l'activité du cinéma.

#### Délibération

**Vu** l'article L.1413-1 du code général des collectivités locales,

**Vu** la délibération n° 2017-115 du 29 juin 2017 instituant la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

**Vu** la création de la communauté d'agglomération Le Cotentin et les transferts de compétence subséquents,

**Vu** l'avis favorable de la commission de territoire du Val-de-Saire et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

**Le conseil communautaire** après en avoir délibéré, à la majorité (Pour : 200 – Contre : 0 – Abstentions : 8) :

- **Prend** acte du rapport du délégataire du Cinéma « le Richelieu » à Réville transmis pour l'exercice 2016.
- **Dit** que ces documents seront mis à la disposition du public dans les conditions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, après le vote du conseil communautaire.
- **Autorise** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le : 28/12/17  
et publication ou notification  
du : 05/12/17



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN



*Stéf. GUYOT/GEORGES*

CINEMA

**Le Richelieu**

Acte rendu exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le : 28/12/17  
et publication ou notification  
du : 15/12/17

## Tarifs spectateurs 2017:

7€ : tarif Normal (+0,10€)

5,80€ : tous les jours Enfant moins de 12ans, lycéen et étudiant sur présentation de justificatif (-0,10€)

6,00€: Retraité plus de 60 ans (+0,00€)

5€: tarif club (dans le cadre des groupes séniors) (+0,20€)

Groupe : de 4 à 5€ en fonction de l'effectif. (+0,00€)

5,00€ : tarif spécial pour tous (dernières séances, séances promotion...) (+0,00€)

Tarif dispositif "collège au cinéma", "lycée au cinéma", "école et cinéma": 2,50€ ou tarif fixé par l'inspection académique.

Tarif soirée-débat : 8€ dont 2€ sont reversés aux organisateurs de la soirée. (+0,10€)

Tarif exonéré : 0 € le cas échéant sur invitation distributeur par exemple.

Les tarifs nationaux exceptionnels pour des opérations limitées organisées par la F.N.C.F. seront appliqués lors de ces journées exceptionnelles.

Les tarifs spectacles (concerts, opéras...) seront variables en fonction des demandes des distributeurs pour chacun des spectacles (en général 12 à 15 €).

## Les besoins du cinéma de Réville

Il serait important dans les années à venir de pouvoir améliorer la qualité de l'accueil au cinéma de Réville pour pouvoir donner une meilleure image au public.

### Accueil du public

Il serait nécessaire de changer les sols dans le hall. Le sol plastique est totalement usé, gondolé, il est impossible de lui rendre un aspect propre.

Les deux marches avant l'accès aux salles sont un obstacle pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées qui se plaignent régulièrement. Il serait nécessaire d'installer une petite rampe d'accès pour faciliter l'accès aux salles et ainsi se mettre en conformité avec la réglementation qui l'exigera dans les prochaines années.

Repeindre les plafonds du hall. Un flochage recouvre actuellement les plafonds du hall, il faut lui redonner un peu de clarté. De plus des dalles de ce revêtement s'effritent.

Changer les revêtements muraux dans le hall. Actuellement de vieilles moquettes murales sont installées sur les murs. Pour moderniser le hall, le rendre plus accueillant, plus propre, plus clair et plus sûr face aux risques d'incendies, il est nécessaire de changer les revêtements muraux.

Changer des sols dans la salle 1. La moquette et le revêtement plastique sont usés. Après de multiples interventions pour recoller la moquette, il est aujourd'hui impossible de la recoller. Ce décollement peut être dangereux si quelqu'un se prend les pieds dans un revers et tombe.

Rénover les revêtements muraux de la salle 1 (à l'exclusion du tissu tendu bleu). Il y a actuellement une moquette murale marron. Le changement de ce revêtement pourrait permettre d'harmoniser les couleurs avec un sol neuf et ainsi proposer au public un aspect plus attrayant.

Éliminer les rideaux de scène de la salle 1. Le moteur pilotant l'ouverture et la fermeture des rideaux de la salle 1 a lâché en 2009 en début d'une séance. Bien que peu utilisés ces dernières années. Les rideaux pourraient être réutilisés pour recouvrir les murs latéraux de la scène en remplacement de la tenture jaune très abîmée.

Installer un cadre noir autour de l'écran de la salle 1. Actuellement un tissu jaune entoure l'écran de la salle 1. Afin de mieux définir le cadre et améliorer la qualité perçue de l'écran, il serait bon de changer le tissu actuel pour mettre un tissu mat noir.

Changement des fauteuils de la salle 2. Les fauteuils de cette salle datent du début des années 80. Il faut théoriquement changer des fauteuils tous les 10 à 15 ans. Cette salle est celle qui sert le plus car elle est utilisée en majorité en hiver pour accueillir les groupes car elle est plus petite et mieux isolée donc moins consommatrice d'énergie. Les ressorts des fauteuils se cassent de plus en plus. Par ailleurs le tissu est de plus en plus passé et on peut remarquer des traces d'usure.

De nombreux spectateurs en hiver se plaignent en rentrant dans le cinéma du froid qu'il y règne. Le hall n'est en effet pas chauffé. Certains s'arrêtent à cette première impression et pensent que le cinéma n'est pas chauffé du tout. Afin d'améliorer le confort des spectateurs il faudrait étudier les

solutions énergétiquement le moins coûteuses possible qui nous permettraient de diffuser un peu de chaleur dans le hall, au moins au début des séances.

Nous remplaçons progressivement toutes les lampes par des lampes LED adaptées, il faut en effet que dans les salles elles soient compatibles avec les variateurs d'intensité, ceci permet de faire des économies, par exemple dans la salle 2, les spots de 60W sont remplacés par des spots de 6W d'où une consommation dix fois moindre.

Au niveau du parking arrière, une partie herbeuse a été conservée sur le terrain par soucis de coût, mais les soirs d'affluence, les gens se garent désormais rarement sur l'herbe, et comme aucune place n'est délimitée, beaucoup de gens ne se garent pas correctement, bouchent la circulation et par conséquent le parking accueille moins de la moitié de sa capacité. Il faudrait réfléchir à un système pour indiquer aux gens comment bien se garer et penser à remplacer à terme la partie herbeuse.

L'été certains soirs des camping-cars viennent se garer à l'arrière du cinéma. Cela n'arrive pas souvent mais ce n'est pas très approprié. Il est difficile de les voir car c'est sur l'arrière et il n'y a pas de vue pour leur signaler que ce n'est pas autorisé avant qu'ils s'installent.

### Changements techniques

Quand le parking sur le devant du cinéma est rempli souvent des personnes se garent devant l'accès de secours de la salle 2. Aucune peinture au sol n'a été faite pour signaler de laisser ce chemin dégagé. En cas de besoin d'évacuation, un véhicule qui vient boucher cet accès est un obstacle et peut également empêcher la bonne circulation des secours. J'avais déjà signalé cela lors de la construction de ce parking.

Depuis les changements d'une partie des éclairages de secours, il manque un tableau de contrôle qui devait être installé et des raccords de certains blocs.

Par ailleurs les nouveaux éclairages sont trop puissants, cela dérange les spectateurs lors des séances. De plus ils ne cessent de clignoter ce qui est d'autant plus dérangeant. L'électricien devait installer des relais pour que les éclairages d'ambiance soient coupés lors des projections mais cela n'a pas été fait.

Au niveau des marches des éclairages ont été changés mais ils ne correspondent pas aux normes cinéma et éclairent trop fortement, ce qui est d'autant plus dérangeant dans la salle 2 où ils sont dans l'axe de projection. Il aurait dû être installé des nez de marche éclairant. Ce qui aurait économisé par ailleurs le coût du changement des nez de marche actuels qui sont très vieux et usés et devront être changés tôt ou tard. Nous avons installé des filtres pour diminuer la puissance.

### Energie

Aucune démarche en vue d'une amélioration du bâtiment du point de vue énergétique n'a été entamée. La chaudière est une chaudière au fioul hors d'âge qui consomme beaucoup et cela coûte

cher. Le bâtiment est très mal isolé ce qui provoque des pertes énergétiques importantes, les salles sont très difficiles, voire impossibles à chauffer lorsqu'il y a beaucoup de vent ou que la température extérieure atteint moins de 10°C.

Il devient aujourd'hui important de revoir ces dépenses énergétiques pour minimiser les coûts et le désagrément que cela engendre auprès des spectateurs.

Le système de chauffage est tombé en panne à l'automne. Il s'agissait d'une pompe qui pulse l'eau dans le système de tuyauterie qui a lâché. Il a été difficile au chauffagiste de trouver une pompe qui pouvait convenir sur ce vieux système. Il y a une autre pompe dans le système qui est aussi âgée que la première. Deux ans avant c'était la carte de contrôle électronique du brûleur qui a été changée. Cette chaudière est dans une pièce soumise aux aléas climatiques et en particulier l'humidité. Le dépannage n'étant pas définitif, tôt ou tard, il va falloir changer cette pièce qui coûte plus de mille euros.

Une partie du système de chauffage ne fonctionne plus. C'est la partie qui ajoute un air pulsé dans la grande salle.

Il n'y a toujours pas de programmeur sur ce système, de même qu'aucune jauge ne permet d'évaluer la quantité de carburant dans la citerne.

Ce système de chauffage qui est très vieux va très vite coûter très cher en entretien. Il doit être remplacé par un système programmable et maîtrisé qui permettrait de répondre aux exigences d'économie d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre.

## Entretien

A l'arrière du cinéma malgré les traitements et l'entretien il y a toujours de la prêle qui revient.

## Entrées 2015-2016

Une relative stabilité est observée depuis 2012. Il existe une tendance de fond depuis 2011-2012 qui est une réduction de la fréquentation aux vacances intermédiaires, en particulier au mois de février, avril ou les ponts de Mai. Il y a également une réduction significative de la fréquentation en été avec un raccourcissement marqué de la période estivale entre le 15 juillet et le 15 août.

La réduction des dépenses non essentielles (culture, divertissement...) et le changement des habitudes des vacanciers peuvent expliquer ces diminutions, les séjours étant plus restreints dans leur durée. L'attractivité de la région pour les familles et les jeunes peut également être mise en question.

Nous remarquons également que ce qui draine le public vers le cinéma restent les comédies françaises populaires, les dessins animés américains et les films de divertissement populaires.

Les clubs 3<sup>e</sup> âge pour lesquels nous organisons des séances mensuelles restent stables depuis l'année dernière mais éprouvent des difficultés car les présidents sont de plus en plus vieux, les membres moins nombreux et il n'y a pas de renouvellement générationnel.

Les soirées-débat, soirées musicales et autres manifestations organisées avec CinéSaire continueront à être proposées afin de diversifier l'offre proposée. Environ une soirée par mois est proposée, que ce soit une soirée débat, soirée cinéphile ou soirée musicale. Certaines soirées sont organisées également en collaboration avec les festival du livre de Saint Vaast La Hougue, les Traversées de Tatihou, L'association La Mancha de Cherbourg.

La mise en place du Printemps du cinéma n'apporte aucune entrée supplémentaire par rapport à la même période sans offre tarifaire.

A partir de la rentrée 2017, les écoles de Quettehou, Reville et Montfarville doivent rejoindre le dispositif académique Ecoles et Cinéma, installé dans la Manche depuis l'année dernière et des élèves de ces écoles viendront ainsi découvrir un programme de films tout au long de l'année.

Films diffusés en 2016 par ordre de fréquentation

	Titre du film	Raison sociale du distributeur	Nombre total de séances	Nombre total de spectateurs
1	RETOUR CHEZ MA MERE	PATHE DISTRIBUTION	27	840
2	CAMPING 3	PATHE DISTRIBUTION	27	837
3	COMME DES BETES	UNIVERSAL PICTURES INTERN	21	835
4	MEDECIN DE CAMPAGNE	LE PACTE	23	735
5	L'AGE DE GLACE 5	TWENTIETH CENTURY FOX FRA	23	669
6	RADIN	MARS FILMS	17	513
7	LES TUCHES 2	PATHE DISTRIBUTION	13	473
8	CHOCOLAT	GAUMONT	14	466
9	VAIANA LA LEGENDE	WALT DISNEY STUDIOS DISTR	14	412
10	LA VACHE	PATHE DISTRIBUTION	16	312
11	ZOOTOPIE	WALT DISNEY STUDIOS DISTR	11	309
12	LA FOLLE HISTOIRE DE MAX	STUDIOCANAL	16	308
13	LES VISITEURS LA REVOLU	GAUMONT	15	302
14	LE MONDE DE DORY	WALT DISNEY STUDIOS DISTR	15	295
15	LES INNOCENTES	MARS FILMS	16	250
16	LES TROLLS	TWENTIETH CENTURY FOX FRA	7	243
17	DEMAIN	MARS FILMS	5	242
18	KUNG FU PANDA 3	TWENTIETH CENTURY FOX FRA	10	239
19	ROGUE ONE STAR WARS	WALT DISNEY STUDIOS DISTR	4	227
20	LE GRAND PARTAGE	WILD BUNCH DISTRIBUTION	12	220
21	INSAISSABLES 2	SOCIÉTÉ NOUVELLE DE DISTR	7	201
22	KUBO ET L ARMURE	UNIVERSAL PICTURES INTERN	6	179
23	DEMAIN TOUT COMMENCE	MARS FILMS	8	173
24	INDEPENDENCE DAY RESURGE	TWENTIETH CENTURY FOX FRA	8	172
25	JASON BOURNE	UNIVERSAL PICTURES INTERN	5	161
26	FLORENCE FOSTER JENKINS	PATHE DISTRIBUTION	9	155
27	BALLERINA	GAUMONT	6	143
28	LES SAISONS	PATHE DISTRIBUTION	9	131
29	BRICE DE NICE 3	GAUMONT	4	125
30	LETUDIANTE ET MONSIEUR HE	STUDIOCANAL	5	124
31	DANS LES FORETS DE	PANAME DISTRIBUTION	10	120
32	LE LIVRE DE LA JUNGLE	WALT DISNEY STUDIOS DISTR	6	120
33	LE BGG	METROPOLITAN FILMEXPORT	8	119
34	L EFFET AQUATIQUE	LE PACTE	10	118
35	STAR WARS LE REVEIL	WALT DISNEY STUDIOS DISTR	6	118
36	PAPA OU MAMAN 2	PATHE DISTRIBUTION	7	111
37	L ODYSSEE	WILD BUNCH DISTRIBUTION	3	110
38	THE REVENANT	TWENTIETH CENTURY FOX FRA	4	107
39	MOI DANIEL BLAKE	LE PACTE	10	100
40	CAFE SOCIETY	MARS FILMS	13	99
41	DANTON	GAUMONT	1	98
42	HEIDI	STUDIOCANAL	5	94
43	JOSEPHINE S ARRONDIT	UGC DISTRIBUTION	6	88
44	MA VIE DE COURGETTE	GEBEKA FILMS	4	86
45	JULIETA	PATHE DISTRIBUTION	12	85

46	JULIUS	LES FILMS DU PREAU	4	81
47	LA NOUVELLE VIE DE PAUL	SOCIETE NOUVELLE DE DISTR	7	77
48	PROFESSEUR DE VIOLON	JOUR 2 FETE	7	77
49	FANTASIA	WALT DISNEY STUDIOS DISTR	1	76
50	IVAN TSAREVITCH	SEPTIEME FACTORY	2	76
51	ADOPTÉ UN VEUF	SOCIETE NOUVELLE DE DISTR	6	74
52	MA LOUTE	MEMENTO FILMS DISTRIBUTIO	10	74
53	CAPTAIN AMERICA CIVIL WA	WALT DISNEY STUDIOS DISTR	5	69
54	FRANTZ	MARS FILMS	4	69
55	CÉZANNE ET MOI	PATHE DISTRIBUTION	3	67
56	LE FILS DE JEAN	LE PACTE	4	66
57	BELLE ET SEBASTIEN LA SUI	GAUMONT	6	64
58	ROSALIE BLUM	SOCIETE NOUVELLE DE DISTR	6	63
59	A FOND	WILD BUNCH DISTRIBUTION	5	59
60	HANNAH ET SES SOEURS	LES GRANDS FILMS CLASSIQU	1	58
61	MAL DE PIERRES	STUDIOCANAL	4	56
62	ASSASSIN S CREED	TWENTIETH CENTURY FOX FRA	3	55
63	DEBARQUEMENT IMMEDIAT	UGC DISTRIBUTION	10	55
64	STILL ALICE	SONY PICTURES RELEASING	1	51
65	COULEURS DE LA MONTAGNE	GEBEKA FILMS	1	49
66	LES 8 SALOPARDS	SOCIETE NOUVELLE DE DISTR	4	47
67	ROSE POURPRE DU CAIRE	LES GRANDS FILMS CLASSIQU	1	45
68	TOUT DE SUITE MAINTENANT	AD VITAM	3	45
69	BRIDGET JONES BABY	STUDIOCANAL	4	43
70	LA DANSEUSE	WILD BUNCH DISTRIBUTION	7	40
71	CAROL	UGC DISTRIBUTION	4	39
72	LES PEPITES	REZO FILMS	4	37
73	FOLLES DE JOIE	BAC FILMS	5	36
74	BLUE JASMINE	MARS FILMS	1	35
75	ELLE	SBS DISTRIBUTION	4	35
76	MERCI PATRON	JOUR 2 FETE	6	34
77	LES ANIMAUX FANTASTIQUES	WARNER BROS TRANSATLANTIC	4	33
78	GRANDE VADROUILLE	STUDIOCANAL	1	30
79	L'AVENIR	LES FILMS DU LOSANGE	8	28
80	SAINT AMOUR	LE PACTE	3	27
81	CONCERT JOHNNY HALLYDAY	CGR EVENTS EX COTE DIFFUS	1	26
82	LA VIE TRES PRIVEE DE MON	MARS FILMS	4	26
83	MOKA	PYRAMIDE	6	25
84	MIA MADRE	LE PACTE	2	23
85	AMIS PUBLICS	LA BELLE COMPANY	3	22
86	QUAND ON A 17 ANS	WILD BUNCH DISTRIBUTION	9	22
87	AVE CESAR	UNIVERSAL PICTURES INTERN	3	20
88	LES CHEVALIERS BLANCS	LE PACTE	4	20
89	LES DELICES DE TOKYO	HAUT ET COURT DISTRIBUTIO	3	20
90	RÉPARER LES VIVANTS	MARS FILMS	2	20
91	TRUMAN	LA BELLE COMPANY	4	20
92	UN HOMME A LA HAUTEUR	GAUMONT	5	20
93	L'ÉCONOMIE DU COUPLE	LE PACTE	6	19
94	LA MORT DE LOUIS XIV	CAPRICCI FILMS	4	19
95	LE FILS DE SAUL	AD VITAM	3	19
96	AU NOM DE MA FILLE	STUDIOCANAL	3	17
97	LA DERNIERE LECON	WILD BUNCH DISTRIBUTION	3	15

98	LE CLIENT	MEMENTO FILMS DISTRIBUTIO	3	15
99	THE DANISH GIRL	UNIVERSAL PICTURES INTERN	3	13
100	ETERNITE	PATHE DISTRIBUTION	3	11
101	INFERNO	SONY PICTURES RELEASING	3	11
102	LA PASSION D AUGUSTINE	KMBO	3	8
103	LES MALHEURS DE SOPHIE	GAUMONT	2	8
104	PATTAYA	GAUMONT	5	8
105	PARIS WILLOUBY	MARS FILMS	4	6
106	SNOOPY ET LES PEANUTS	TWENTIETH CENTURY FOX FRA	1	5

Films diffusés en 2017 par ordre de fréquentation (arrêté au 30 juin)

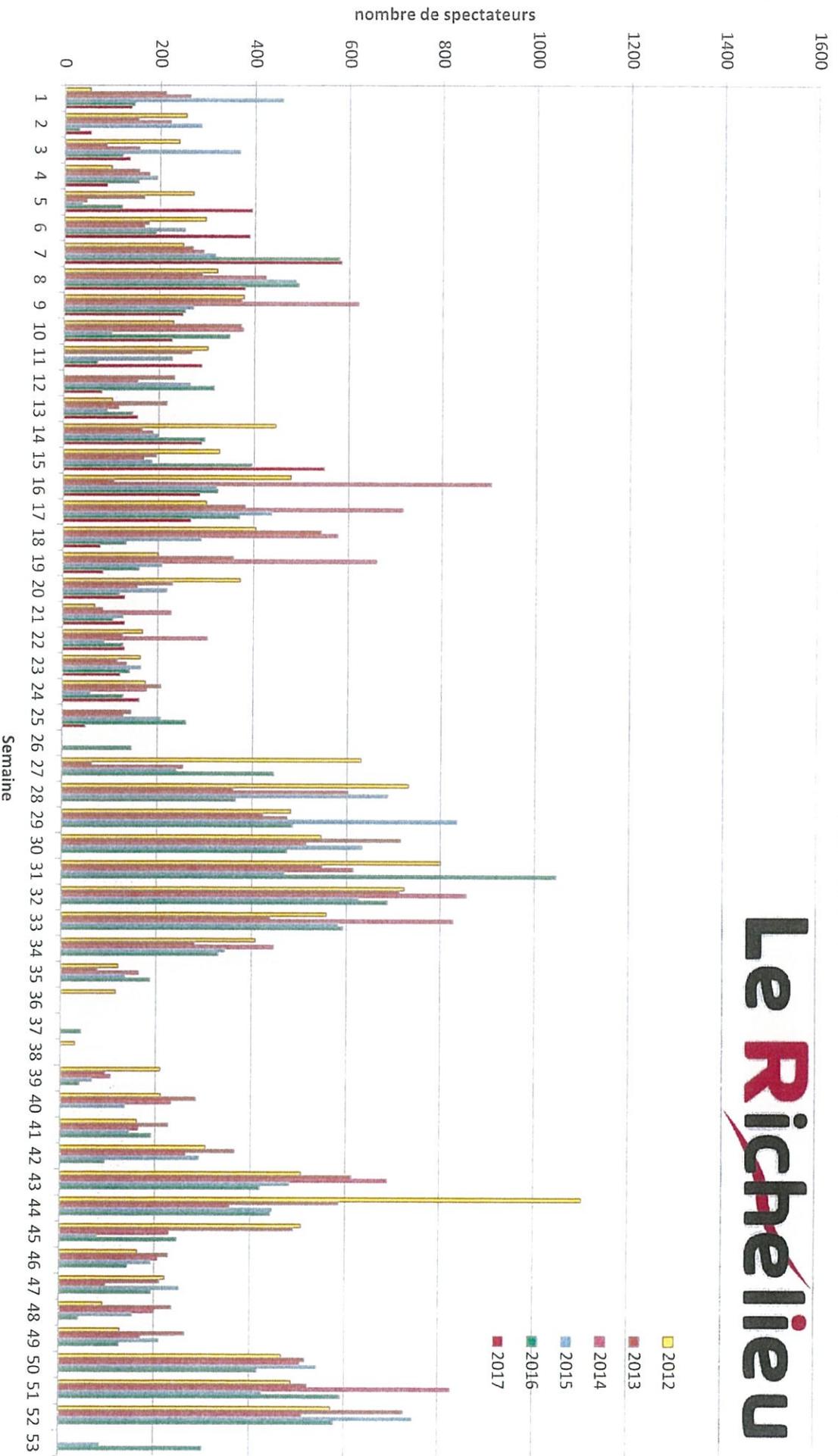
	Titre du film	Raison sociale du distributeur	Nombre total de séances	Nombre total de spectateurs
1	RAID DINGUE	PATHE DISTRIBUTION	22	663
2	ALIBI COM	STUDIOCANAL	14	318
3	LION	SOCIETE NOUVELLE DE DISTR	15	297
4	IL A DEJA TES YEUX	UGC DISTRIBUTION	14	287
5	TOUS EN SCENE	UNIVERSAL PICTURES INTERN	15	286
6	FAST AND FURIOUS 8	UNIVERSAL PICTURES INTERN	12	237
7	DEMAIN TOUT COMMENCE	MARS FILMS	7	193
8	SAGE FEMME	MEMENTO FILMS DISTRIBUTIO	11	188
9	BABY BOSS	TWENTIETH CENTURY FOX FRA	5	176
10	L ASCENSION	MARS FILMS	10	147
11	MAL DE PIERRES	STUDIOCANAL	6	146
12	A BRAS OUVERTS	SOCIETE NOUVELLE DE DISTR	10	137
13	SCHTROUMPFS VILLAGE PERDU	SONY PICTURES RELEASING	8	134
14	PIRATES LA VENGEANCE	WALT DISNEY STUDIOS DISTR	8	128
15	PATIENTS	GAUMONT	6	119
16	BOULE ET BILL 2	PATHE DISTRIBUTION	8	113
17	LA LA LAND	SOCIETE NOUVELLE DE DISTR	6	109
18	UN SAC DE BILLES	GAUMONT	6	104
19	LA BELLE ET LA BETE	WALT DISNEY STUDIOS DISTR	6	94
20	C EST BEAU LA VIE QUAND	UGC DISTRIBUTION	7	90
21	CINQUANTE NUANCES	UNIVERSAL PICTURES INTERN	4	88
22	MARIE FRANCINE	GAUMONT	7	82
23	ROCK N ROLL	PATHE DISTRIBUTION	4	79
24	CHEZ NOUS	LE PACTE	9	74
25	LHERMINE	GAUMONT	1	69
26	DIAMANTS SUR CANAPE	SPLENDOR FILMS	1	66
27	DJANGO	PATHE DISTRIBUTION	4	66
28	DROLE DE FRIMOUSSE	CINE SORBONNE	2	63
29	BACCALAUREAT	LE PACTE	4	57
30	MANCHESTER BY THE SEA	UNIVERSAL PICTURES INTERN	4	56
31	FAUSTA	JOUR 2 FETE	1	55
32	LEMBARRAS DU CHOIX	PATHE DISTRIBUTION	9	51
33	DALIDA	PATHE DISTRIBUTION	5	48
34	SAHARA	STUDIOCANAL	5	47
35	AUORE	DIAPHANA DISTRIBUTION	5	42
36	LA FILLE DE BREST	HAUT ET COURT DISTRIBUTIO	4	42
37	LES FIGURES DE L OMBRE	TWENTIETH CENTURY FOX FRA	4	41
38	LA CONFESSION	SOCIETE NOUVELLE DE DISTR	3	39
39	JACKIE	BAC FILMS	5	36
40	JOUR DE FETE	CARLOTTA FILMS	1	36
41	BRAQUAGE A L ANCIENNE	WARNER BROS TRANSATLANTIC	5	29
42	LES FANTOMES DISMAEL	LE PACTE	8	28
43	RODIN	WILD BUNCH DISTRIBUTION	4	27
44	L AUTRE COTE DE L ESPOIR	DIAPHANA DISTRIBUTION	4	25
45	A VOIX HAUTE	MARS FILMS	3	23
46	AMANT DOUBLE	MARS FILMS	4	22
47	DE TOUTES MES FORCES	AD VITAM	4	21

48	MA FAMILLE T ADORE DEJA	PATHE DISTRIBUTION	2	20
49	PRIMAIRE	STUDIOCANAL	4	20
50	ALIEN COVENANT	TWENTIETH CENTURY FOX FRA	3	16
51	CESSEZ LE FEU	LE PACTE	4	15
52	LES FLEURS BLEUES	KMBO	8	15
53	ET LES MISTRALS GAGNANTS	NOUR FILMS	5	14
54	ROGUE ONE STAR WARS	WALT DISNEY STUDIOS DISTR	1	13
55	SING STREET	MARS FILMS	6	13
56	ORPHELINE	LE PACTE	5	10
57	ASSASSIN S CREED	TWENTIETH CENTURY FOX FRA	1	9
58	A FOND	WILD BUNCH DISTRIBUTION	1	7
59	UN PROFIL POUR DEUX	LA BELLE COMPANY	2	5

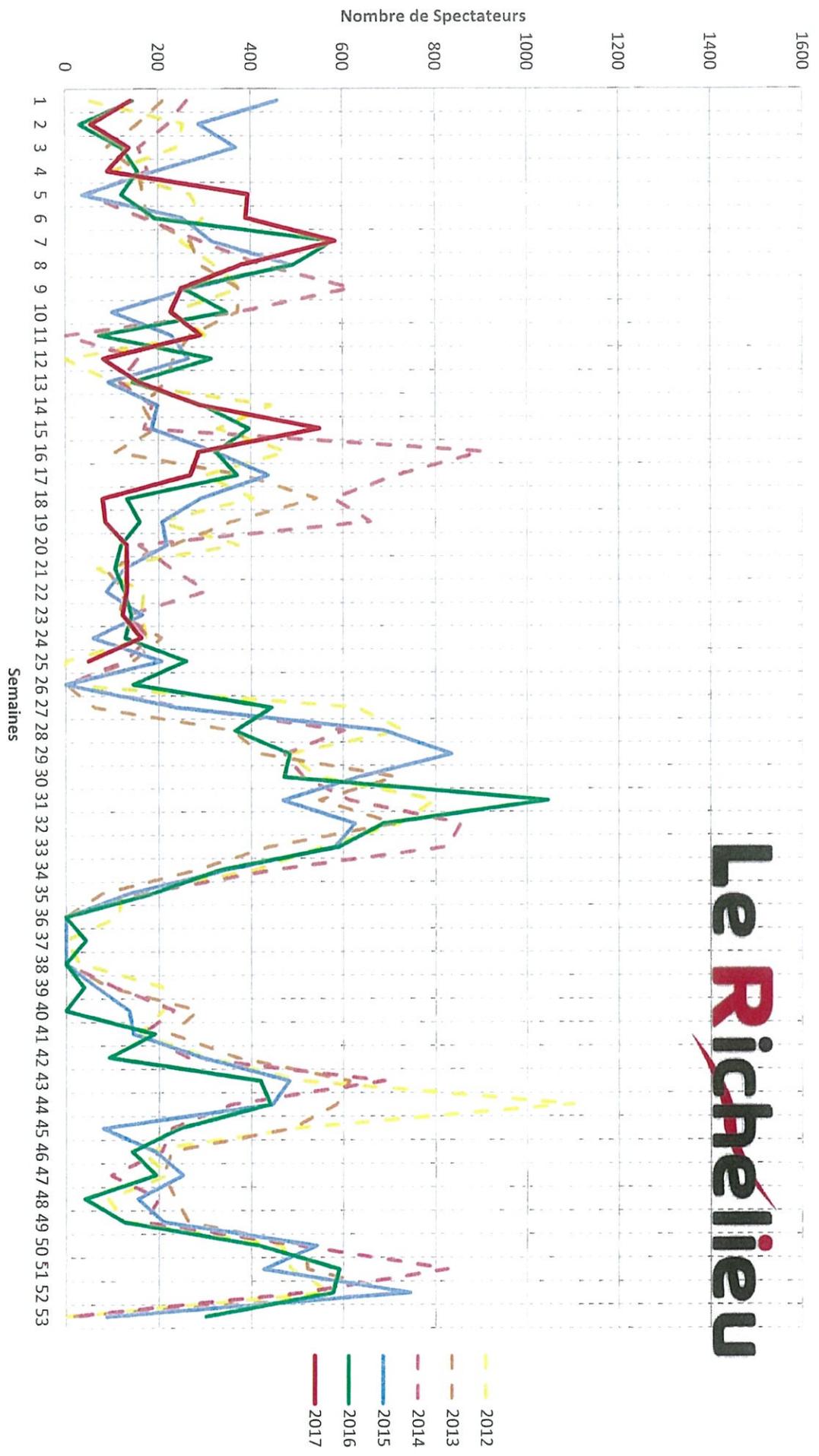
Graphiques de l'évolution de la fréquentation

## Fréquentation hebdomadaire

# Le Richelieu

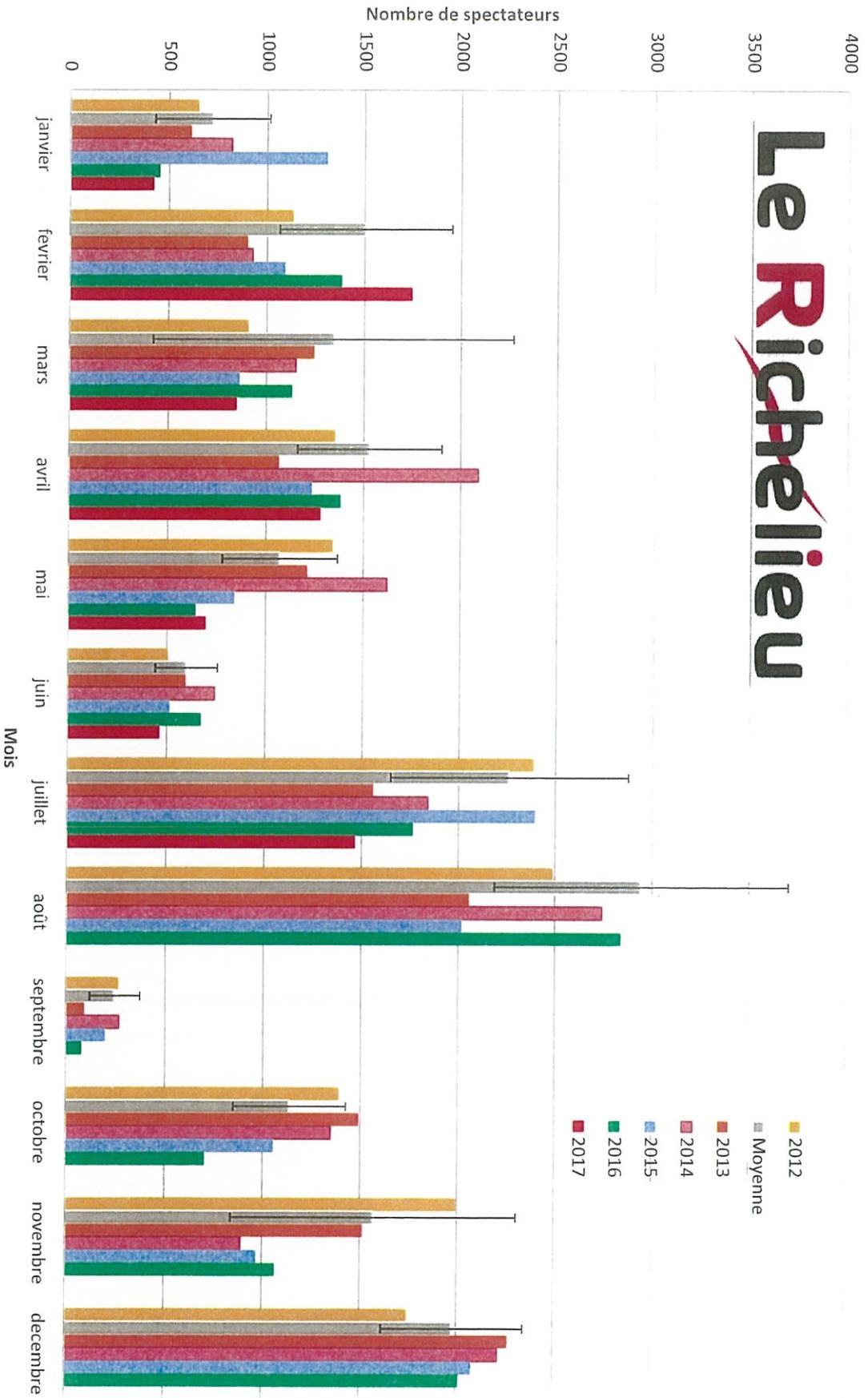


# Fréquentation hebdomadaire



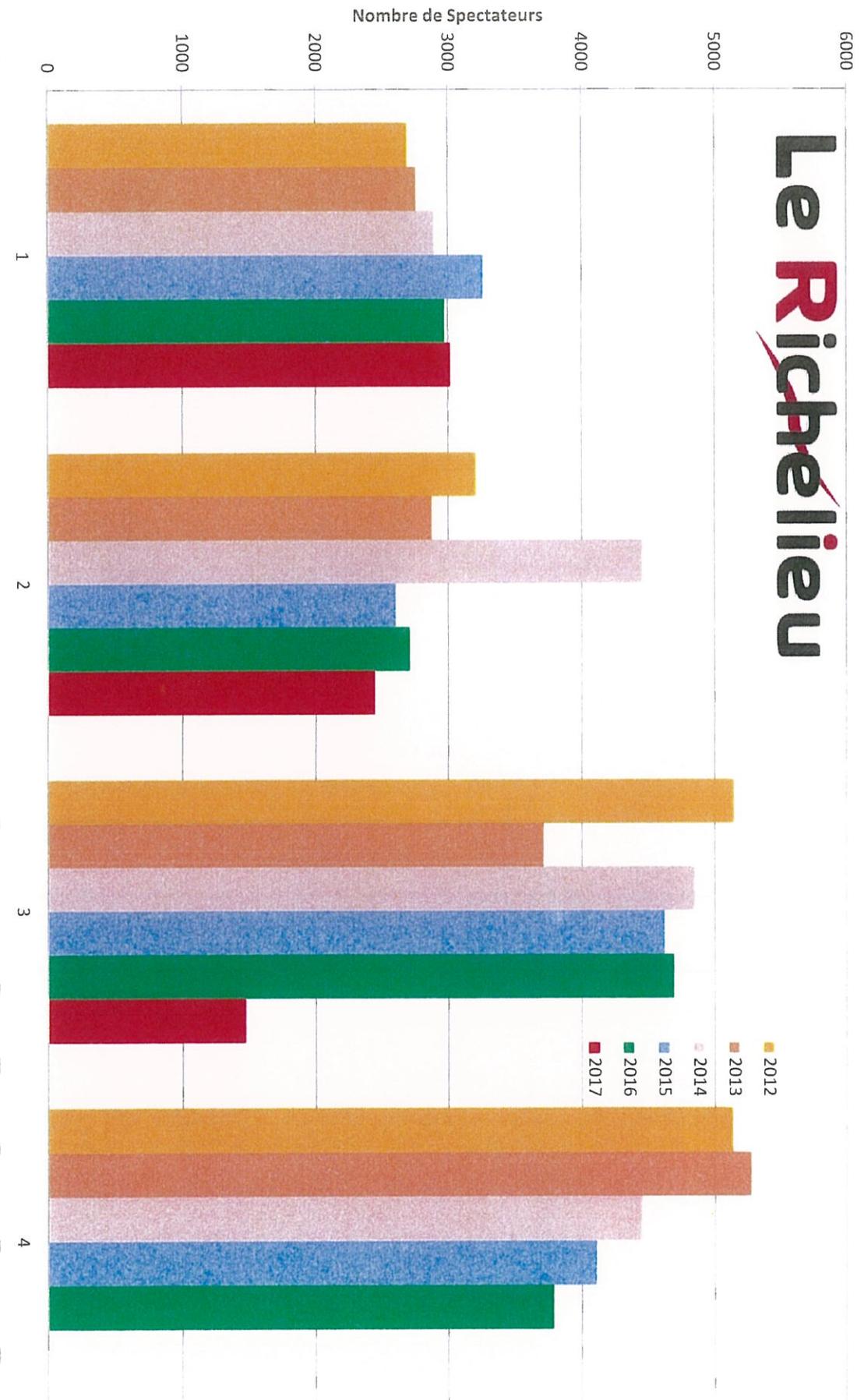
## Fréquentation mensuelle

# Le Richelieu



## Fréquentation trimestrielle

# Le Richelieu



Acte rendu exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le : 28/12/17  
et publication ou notification  
du : 15/12/17

**STE DE FAIT GUYOT GEORGES**  
**18 RUE DU GENERAL DE GAULLE**  
**50760 REVILLE**

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016  
Durée : 12 mois

- Activité : **Salles de cinéma**
- Forme juridique : **Société de fait**
- Capital social : **90043,89 Euros**

- Votre Gestionnaire : **ANNIE NEEL**
- Ses coordonnées : **02 33 79 01 82**

# SOMMAIRE

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

---

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

<b>Attestation de l'expert-comptable</b>	<b>5</b>
<b>Analyse économique et financière</b>	<b>7</b>
Synthèse	<b>9</b>
Soldes intermédiaires de gestion	<b>11</b>
Capacité d'autofinancement	<b>12</b>
Tableau de financement	<b>13</b>
Ratios indicateurs	<b>14</b>
Ratios indicateurs - suite	<b>15</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>17</b>
Bilan Actif	<b>18</b>
Bilan Passif	<b>19</b>
Compte de résultat	<b>20</b>
Compte de résultat - suite	<b>21</b>
<b>Détail des comptes</b>	<b>23</b>
Bilan Actif détaillé	<b>24</b>
Bilan Passif détaillé	<b>25</b>
Compte de résultat détaillé	<b>26</b>
<b>Annexe</b>	<b>29</b>
Annexe des comptes annuels	<b>30</b>
<b>Documents fiscaux</b>	<b>35</b>

**Attestation de l'expert-  
comptable**

# **Analyse économique et financière**

# SYNTHÈSE

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/07/15 au 30/06/16	Du 01/04/14 au 30/06/15	Du 01/04/13 au 31/03/14	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	85 873	162 759	132 736	-76 886	-47,24
Ventes de marchandises	1 929	3 958	5 010	-2 028	-51,25
Production de l'exercice	83 944	158 801	127 726	-74 857	-47,14
Marge commerciale	1 264	1 991	4 096	-727	-36,50
Marge globale	49 444	94 863	80 010	-45 419	-47,88
Valeur ajoutée	35 459	80 675	70 805	-45 216	-56,05
Excédent brut d'exploitation	4 305	27 471	15 967	-23 166	-84,33
Amortissements et provisions	3 616	3 785	4 114	-169	-4,47
Résultat d'exploitation	2 698	21 228	9 656	-18 530	-87,29
Résultat financier		-23	-150	23	100,00
Résultat courant	2 698	21 205	9 506	-18 507	-87,28
Résultat exceptionnel	-212	-1 300	-532	1 088	83,66
Résultat net de l'exercice	2 485	19 904	8 973	-17 419	-87,51

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/07/15 au 30/06/16	Du 01/04/14 au 30/06/15	Du 01/04/13 au 31/03/14	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	6 102	23 802	13 619	-17 700	-74,37
Fonds de roulement net global	140 282	131 316	108 980	8 966	6,83
Besoin en fonds de roulement	-20 317	-19 138	-20 802	-1 179	6,16
Trésorerie	160 598	150 454	129 782	10 144	6,74

RATIOS		Du 01/07/15 au 30/06/16	Du 01/04/14 au 30/06/15	Du 01/04/13 au 31/03/14	Variation N / N-1	
		Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients	(en jours)	6,69	0,68		6,01	883,82
Crédit fournisseurs	(en jours)	159,84	77,60	172,87	82,24	105,98
Rotation stocks	(en jours)	187,14	40,81	84,27	146,33	358,56
Autonomie financière		0,49	0,53	0,44	-0,04	-7,55
Capacité de remboursement		48,68	48,87	5,17	-0,19	-0,39
Taux d'endettement			0,01	0,04	-0,01	-100,00
Rentabilité financière		0,03	0,22	0,13	-0,19	-86,36
Rentabilité commerciale		0,03	0,12	0,07	-0,09	-75,00

# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

	Du 01/07/15 Au 30/06/16	en %	Du 01/04/14 Au 30/06/15	en %	Variation	
					en valeur	en %
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>85 873</b>	<b>100</b>	<b>162 759</b>	<b>100</b>	<b>-76 886</b>	<b>-47</b>
Ventes de marchandises	1 929	100	3 958	100	-2 028	-51
- Coût d'achat des march. vendues	665	34	1 966	50	-1 301	-66
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>1 264</b>	<b>66</b>	<b>1 991</b>	<b>50</b>	<b>-727</b>	<b>-37</b>
Production vendue (biens et services)	83 944	100	158 801	100	-74 857	-47
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>83 944</b>	<b>100</b>	<b>158 801</b>	<b>100</b>	<b>-74 857</b>	<b>-47</b>
<b>CHIFFRE D'ACTIVITÉ</b>	<b>85 873</b>	<b>100</b>	<b>162 759</b>	<b>100</b>	<b>-76 886</b>	<b>-47</b>
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)	35 764	43	65 929	42	-30 166	-46
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>48 180</b>	<b>57</b>	<b>92 871</b>	<b>58</b>	<b>-44 692</b>	<b>-48</b>
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>	<b>49 444</b>	<b>58</b>	<b>94 863</b>	<b>58</b>	<b>-45 419</b>	<b>-48</b>
- Autres achats	739	1	976	1	-237	-24
- Charges externes	13 247	15	13 212	8	35	
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>	<b>35 459</b>	<b>41</b>	<b>80 675</b>	<b>50</b>	<b>-45 216</b>	<b>-56</b>
Subventions d'exploitation	10 000	12	22 282	14	-12 282	-55
- Impôts, taxes et versements assimilés	11 928	14	21 875	13	-9 947	-45
- Salaires et traitements	20 100	23	37 532	23	-17 432	-46
- Charges sociales			1 656	1	-1 656	-100
- Cotisations de l'exploitant	9 126	11	14 422	9	-5 296	-37
Total	-31 154	-36	-53 203	-33	22 050	41
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 305</b>	<b>5</b>	<b>27 471</b>	<b>17</b>	<b>-23 166</b>	<b>-84</b>
Reprises sur dép., prov., amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation	3 284	4	165		3 120	
+ Autres produits d'exploitation	497	1	557		-60	-11
- Dotations amort. et dépréciations	3 616	4	3 785	2	-169	-4
- Autres charges d'exploitation	1 772	2	3 180	2	-1 408	-44
Total	-1 607	-2	-6 244	-4	4 637	74
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 698</b>	<b>3</b>	<b>21 228</b>	<b>13</b>	<b>-18 530</b>	<b>-87</b>
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières			23		-23	-100
Total			-23		23	100
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 698</b>	<b>3</b>	<b>21 205</b>	<b>13</b>	<b>-18 507</b>	<b>-87</b>
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)	212		1 300	1	-1 088	-84
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-212		-1 300	-1	1 088	84
<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>	<b>2 485</b>	<b>3</b>	<b>19 904</b>	<b>12</b>	<b>-17 419</b>	<b>-88</b>

(1) dont produits cessions éléments cédés  
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

# CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

	Valeur au 30/06/16	Valeur au 30/06/15
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 305</b>	<b>27 471</b>
+ Transferts de charges d'exploitation	3 284	165
+ Autres produits d'exploitation	497	557
- Autres charges d'exploitation	1 772	3 180
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières		23
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels		
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles	212	1 300
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		112
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices		
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>6 102</b>	<b>23 802</b>
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 616	3 898
+ Reprises sur amortissements et provisions		
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
<b>RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>2 485</b>	<b>19 904</b>

# TABLEAU DE FINANCEMENT

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	19 904	Capacité d'autofinancement	6 102
		<b>= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	6 102
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles		Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles		Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	27	Immobilisations financières	
Prélèvements des comptes courants		Apports comptes courants	2 891
Diminution des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	19 904
		Subvention investissement	
Emprunts remboursés (capital)		Emprunts réalisés	
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	19 931	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	28 897

## VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

diff. entre les cpts permanents et les actifs immobilisés

a augmenté de 8 966

Augmentation actif circulant	10 349	Diminution actif circulant	
Diminution dettes		Augmentation dettes	11 527
<b>TOTAL</b>	10 349	<b>TOTAL</b>	11 527

## VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

diff. entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non fin.

a diminué de 1 179

Augmentation de la trésorerie	10 144	Diminution de la trésorerie	
-------------------------------	--------	-----------------------------	--

## VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a augmenté de 10 144

# RATIOS INDICATEURS

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

	Calcul	N	N-1
<b>Autonomie financière</b>			
$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total passif}}$	$\frac{92\,529}{188\,394}$	0,49	0,53
<i>Ce ratio mesure l'indépendance financière de votre entreprise vis à vis des sources de financement extérieures.</i>			
<b>Solvabilité à court terme</b>			
$\frac{\text{Créances + disponibilités + VMP}}{\text{Dettes et pdts constatés d'avance à moins d'un an}}$	$\frac{181\,345}{95\,864}$	1,89	1,98
<i>Ce ratio indique la capacité de votre entreprise à rembourser ses dettes à court terme avec ses ressources disponibles.</i>			

## RATIOS INDICATEURS - SUITE

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

	Calcul	N	N-1
<b>Crédit consenti aux clients</b>			(en jours)
Clients et comptes rattachés (*) X Nombre jours de l'exercice	607 128		
<hr/>	<hr/>		
Ventes TTC	90 790	6,69	0,68

Ce ratio indique la durée moyenne du crédit accordé à vos clients. Son évolution doit être suivie avec intérêt, eu égard à la charge de trésorerie que ce crédit peut représenter.

(\*) Y compris les effets escomptés non échus.

			(en jours)
<b>Crédit accordé par les fournisseurs</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés X Nombre jours de l'exercice	8 739 582		
<hr/>	<hr/>		
Achats et autres charges externes TTC	54 677	159,84	77,60

Ce ratio indique le délai de paiement moyen accordé par vos fournisseurs. Ce délai constitue une ressource financière et allège donc les besoins de trésorerie.

## **Comptes annuels**

# BILAN ACTIF

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

## ACTIF

	Valeurs au 30/06/16		Valeurs au 30/06/15	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	9 786	7 226	2 560	6 067
Autres immobilisations corporelles	2 665	2 277	388	497
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations	118		118	91
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	27		27	27
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 615		3 615	3 615
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>16 211</b>	<b>9 503</b>	<b>6 708</b>	<b>10 298</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	340		340	176
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 659		1 659	258
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	6 285		6 285	5 970
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	13 844		13 844	13 844
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	146 755		146 755	136 610
Charges constatées d'avance (3)	12 802		12 802	4 334
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>181 685</b>		<b>181 685</b>	<b>161 192</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>197 896</b>	<b>9 503</b>	<b>188 394</b>	<b>171 490</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN PASSIF

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

## PASSIF

	Valeurs au 30/06/16	Valeurs au 30/06/15
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital ( dont versé : 0 )	90 044	70 140
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écart de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 485	19 904
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>92 529</b>	<b>90 044</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>92 529</b>	<b>90 044</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	54 461	51 570
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	23 879	15 339
Dettes fiscales et sociales	17 525	14 537
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>95 864</b>	<b>81 446</b>
Écart de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>188 394</b>	<b>171 490</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	95 864	81 446
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

# COMPTE DE RÉSULTAT

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

	Du 01/07/15 Au 30/06/16	% CA	Du 01/04/14 Au 30/06/15	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 929	2	3 958	2	-2 028	-51
Production vendue (biens et services)	83 944	98	158 801	98	-74 857	-47
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>85 873</b>	<b>100</b>	<b>162 759</b>	<b>100</b>	<b>-76 886</b>	<b>-47</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	10 000	12	22 282	14	-12 282	-55
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 284	4	165		3 120	
Autres produits	497	1	557		-60	-11
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>99 654</b>	<b>116</b>	<b>185 762</b>	<b>114</b>	<b>-86 107</b>	<b>-46</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	829	1	1 931	1	-1 102	-57
Variation de stocks	-164		35		-199	-569
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	49 749	58	80 117	49	-30 368	-38
Impôts, taxes et versements assimilés	11 928	14	21 875	13	-9 947	-45
Salaires et traitements	20 100	23	37 532	23	-17 432	-46
Charges sociales	9 126	11	16 078	10	-6 952	-43
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	3 616	4	3 785	2	-169	-4
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 772	2	3 180	2	-1 408	-44
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>96 956</b>	<b>113</b>	<b>164 534</b>	<b>101</b>	<b>-67 578</b>	<b>-41</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 698</b>	<b>3</b>	<b>21 228</b>	<b>13</b>	<b>-18 530</b>	<b>-87</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

	Du 01/07/15 Au 30/06/16	% CA	Du 01/04/14 Au 30/06/15	% CA	Variation en valeur en %	
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)			23		-23	-100
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>			<b>23</b>		<b>-23</b>	<b>-100</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>-23</b>		<b>23</b>	<b>100</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>2 698</b>	<b>3</b>	<b>21 205</b>	<b>13</b>	<b>-18 507</b>	<b>-87</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	212		1 188	1	-976	-82
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			112		-112	-100
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>212</b>		<b>1 300</b>	<b>1</b>	<b>-1 088</b>	<b>-84</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-212</b>		<b>-1 300</b>	<b>-1</b>	<b>1 088</b>	<b>84</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>99 654</b>	<b>116</b>	<b>185 762</b>	<b>114</b>	<b>-86 107</b>	<b>-46</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>97 169</b>	<b>113</b>	<b>165 857</b>	<b>102</b>	<b>-68 689</b>	<b>-41</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>2 485</b>	<b>3</b>	<b>19 904</b>	<b>12</b>	<b>-17 419</b>	<b>-88</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

## **Détail des comptes**

# BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	30/06/16	30/06/15	en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	2 560	6 067	-3 507	-58
21500000 INSTAL. MAT. OUTIL. REVILLE	9 786	9 786		
28150000 AMORT. INS. TEC. MAT. OUT. IND	-7 226	-3 719	-3 507	-94
Autres immobilisations corporelles	388	497	-109	-22
21810000 AGENC. AMENAG INSTALLAT.	520	520		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	1 599	1 599		
21830000 MATERIELS DE BUREAU	546	546		
28181000 AMORT. AAI DIVERS	-520	-520		
28182000 AMORT. MATERIEL TRANSPORT	-1 599	-1 599		
28183000 AMORT. MAT. BUREAU ET INFO.	-158	-48	-109	-225
Immobilisations financières (2)				
Créances rattachées à des participations	118	91	27	29
26750000 APPORTS NON CAPITALISES	118	91	27	29
Autres titres immobilisés	27	27		
27100000 TITRES DE PLACEMENT	27	27		
Autres immobilisations financières	3 615	3 615		
27500000 DEPOT GARANTIE Réville	3 615	3 615		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>6 708</b>	<b>10 298</b>	<b>-3 589</b>	<b>-35</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Marchandises	340	176	164	93
37000000 STOCK MARCHANDISE Réville	340	176	164	93
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	1 659	258	1 401	543
Créances fiscales et sociales (3)	6 285	5 970	315	5
44566500 TVA DEDUCT 20% REVILLE	622		622	
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	497	873	-376	-43
44580000 TVA A REGULARISER	69		69	
44583000 REMB TAXE / CA DEMANDE	5 097	5 097		
Débiteurs divers (3)				
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	13 844	13 844		
50813000 V.M.P.	13 844	13 844		
Disponibilités	146 755	136 610	10 144	7
51212000 CREDIT MUTUEL AGON		53 155	-53 155	-100
51213000 CREDIT MUTUEL REVILLE	129 877	55 373	74 505	135
53100000 CAISSE REVILLE	16 877	28 083	-11 205	-40
Charges constatées d'avance (3)	12 802	4 334	8 468	195
48600000 CHCONSTAT. AVANCE Réville	12 802	4 334	8 468	195
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>181 685</b>	<b>161 192</b>	<b>20 493</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>188 394</b>	<b>171 490</b>	<b>16 904</b>	<b>10</b>

# BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	30/06/16	30/06/15	en valeur	en %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 0 )	90 044	70 140	19 904	28
10100000 CAPITAL	90 044	70 140	19 904	28
Réserves				
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)</b>	<b>2 485</b>	<b>19 904</b>	<b>-17 419</b>	<b>-88</b>
SITUATION NETTE	92 530	90 044	2 485	3
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>92 529</b>	<b>90 044</b>	<b>2 485</b>	<b>3</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Groupe et associés	54 461	51 570	2 891	6
45510000 C/COURANT GEORGES M.	125	487	-362	-74
45511000 C/COURANT GUYOT F.	54 335	51 083	3 253	6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 879	15 339	8 540	56
Dettes fiscales et sociales	17 525	14 537	2 988	21
43860000 ORGAN. CH. A PAYER REVILL	16 949	12 285	4 664	38
44552000 TAXE ADDIT REVILLE	427	321	106	33
44571100 TVA COLLEC / VENTES 5.5% REV	31		31	
44580000 TVA A REGULARISER		1 817	-1 817	-100
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	117	114	3	3
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>95 864</b>	<b>81 446</b>	<b>14 418</b>	<b>18</b>
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>188 394</b>	<b>171 490</b>	<b>16 904</b>	<b>10</b>
(1) Dont à moins d'un an	95 864	81 446		

# COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

	Du 01/07/15 Au 30/06/16	% CA	Du 01/04/14 Au 30/06/15	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises	1 929	2	3 958	2	-2 028	-51
70721000 VTE CONFISERIE 5.5% REVILLE	588	1	954	1	-365	-38
70721100 VTES CONFISERIE AGON 20%			736		-735	-100
70730000 VTE CONFISERIE 20% REVILLE	1 341	2	2 268	1	-926	-41
Production vendue (biens et services)	83 944	98	158 801	98	-74 857	-47
70610000 RECETT FILMS 5.5% REVILLE	83 944	98	112 493	69	-28 549	-25
70610100 RECETTES FILMS AGON 5.5%			51 513	32	-51 513	-100
70960100 REDUCTIONS/FILMS AGON 5.5%			-5 205	-3	5 206	100
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>85 873</b>	<b>100</b>	<b>162 759</b>	<b>100</b>	<b>-76 886</b>	<b>-47</b>
Subventions d'exploitation	10 000	12	22 282	14	-12 281	-55
74000000 SUBVENTION EXPLOITAT. Révill	10 000	12	22 282	14	-12 281	-55
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	3 284	4	165		3 120	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	3 284	4	165		3 120	
Autres produits	497	1	557		-60	-11
75800000 PRODUITS DIVERS	497	1	557		-60	-11
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>99 654</b>	<b>116</b>	<b>185 762</b>	<b>114</b>	<b>-86 107</b>	<b>-46</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de marchandises	829	1	1 931	1	-1 102	-57
60720000 ACHATS CONF-VIENNOISERIES REVI	525	1	1 186	1	-661	-56
60720100 ACHAT CONF VIENNOIS AGON			291		-291	-100
60722000 ACHATS CONFISERIE INTRA	304		454		-150	-33
Variation de stocks	-164		35		-199	-569
60370000 VAR.STOCK MARCHANDISES	-164		-41		-123	-300
60370100 VARIATION STOCK AGON			76		-76	-100
Autres achats et charges externes	49 749	58	80 117	49	-30 368	-38
60460000 LOCATIONS FILMS REVILLE	35 251	41	44 388	27	-9 137	-21
60460100 LOCATION FILMS AGON	416		21 441	13	-21 025	-98
60560000 AFFICHES DE FILMS REVILLE	97		100		-3	-3
60631000 ACHATS FOURN.ENTRET. REVILLE	57		55		2	3
60641100 ACH.FOURN.CINEMA AGON			204		-204	-100
60642000 FOURN. BUREAU REVILLE	682	1	717		-35	-5
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES REVILLE	1 400	2	1 475	1	-75	-5
61350000 LOCATIONS MOBILIERES REVILLE	290		263		28	11
61350010 LOC MATERIEL AGON			61		-61	-100
61401000 CHARGES LOCATIVES AGON	3 627	4	3 172	2	455	14
61552000 ENTRETIEN SCOOTER	143		135		8	6
61560000 MAINTENANCE	448	1			448	
61600000 PRIME ASSURANCE REVILLE	502	1	686		-184	-27
61600100 PRIME ASSURANCE AGON			710		-710	-100
61850000 FRAIS DE REUNIONS	45				45	
62260000 HONORAIRES REVILLE	4 157	5	3 184	2	973	31
62260100 HONORAIRES AGON			1 128	1	-1 128	-100
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS REVILLE	116				116	
62410000 TRANSPORT/ACHATS REVILLE			129		-129	-100
62412000 PORT INTRA REVILLE	36				36	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 276	1	704		571	81
62570000 MISSION RECEPTION REVILLE	45				45	
62610000 AFFRANCHISSEMENTS			27		-27	-100
62620000 TELEPHONE REVILLE	690	1	1 051	1	-361	-34
62700000 SERVICE BANCAIRE REVILLE	376		389		-13	-3
62700100 SERVICE BANCAIRE AGON	95		98		-3	-3

# COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

	Du 01/07/15 Au 30/06/16	% CA	Du 01/04/14 Au 30/06/15	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Impôts, taxes et versements assimilés	11 928	14	21 875	13	-9 947	-45
63330000 PARTIC EMPLOYEUR FPC	97		95		2	2
63511200 COTISAT FONC. ENT REVILLE	230		281		-51	-18
63511300 COTISAT FONC. ENT.AGON	539	1	358		181	51
63780000 TAXE CINEMA REVILLE	9 361	11	13 449	8	-4 088	-30
63780100 TAXE CINEMA AGON			5 174	3	-5 174	-100
63781000 CSG DEDUCTIBLE GEORGES	1 701	2	2 518	2	-817	-32
Salaires et traitements	20 100	23	37 532	23	-17 432	-46
64110100 REMUNERAT SALARIES AGON			7 522	5	-7 522	-100
64111000 REMUNERAT.GEORGES Maxime	20 100	23	24 000	15	-3 900	-16
64112000 REMUNERAT.GUYOT Frédériq.			6 200	4	-6 200	-100
64120100 PROVISION/C.PAYES AGON			-191		191	100
Charges sociales	9 126	11	16 078	10	-6 952	-43
64500100 CH. SOCIALES/C.PAYES AGON			-30		30	100
64510000 COTISATION URSSAF AGON			945	1	-945	-100
64531000 COTISATION RETRAITE AGON			418		-418	-100
64540000 COTISATION ASSEDIC AGON			323		-323	-100
64610000 COTISAT.TNS( RSI) GEORGES	8 617	10	13 957	9	-5 340	-38
64640000 COTISAT MADELIN PREVOYANCE	509	1	465		44	9
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	3 616	4	3 785	2	-169	-4
68112000 DOTATIONS AMORT.IMM.CORP.REV	3 616	4	2 473	2	1 143	46
68112100 DOT AMORT IMMO CORP AGON			1 312	1	-1 312	-100
Autres charges	1 772	2	3 180	2	-1 408	-44
65160000 SACEM REVILLE	1 514	2	2 010	1	-496	-25
65160100 SACEM AGON			1 003	1	-1 003	-100
65440000 PERTE / CREANCES EX. ANTERIEUR	258				258	
65800000 CHARGES DIVERSES			166		-166	-100
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>96 956</b>	<b>113</b>	<b>164 534</b>	<b>101</b>	<b>-67 578</b>	<b>-41</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 698</b>	<b>3</b>	<b>21 228</b>	<b>13</b>	<b>-18 530</b>	<b>-87</b>
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>						
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées			23		-23	-100
66110100 INT EMPRUNTS AGON			23		-23	-100
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>			<b>23</b>		<b>-23</b>	<b>-100</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>-23</b>		<b>23</b>	<b>100</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 698</b>	<b>3</b>	<b>21 205</b>	<b>13</b>	<b>-18 507</b>	<b>-87</b>
Produits exceptionnels						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	212		1 188	1	-976	-82
67120000 PENALITES RETARD REVILLE	212				212	
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPT DE GEST°			1 188	1	-1 188	-100

## COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

	Du 01/07/15 Au 30/06/16	% CA	Du 01/04/14 Au 30/06/15	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Dotations amortissements, dépréciations, provisions			112		-112	-100
68710000 DOT AMORT EXCEP IMMO			112		-112	-100
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>212</b>		<b>1 300</b>	<b>1</b>	<b>-1 088</b>	<b>-84</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-212</b>		<b>-1 300</b>	<b>-1</b>	<b>1 088</b>	<b>84</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>99 654</b>	<b>116</b>	<b>185 762</b>	<b>114</b>	<b>-86 107</b>	<b>-46</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>97 169</b>	<b>113</b>	<b>165 857</b>	<b>102</b>	<b>-68 689</b>	<b>-41</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>2 485</b>	<b>3</b>	<b>19 904</b>	<b>12</b>	<b>-17 419</b>	<b>-88</b>

## **Annexe**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Informations	
		NS	NA
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS	0		
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS	0		
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS			NA
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES			NA
COMMENTAIRES	0		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

Règlement ANC 2014 - 03 (PCG)

## TABLEAU DES MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Postes	Méthodes d'évaluation ou de calcul
Amortissements des immobilisations corporelles	<input checked="" type="checkbox"/> Amortissement linéaire
Evaluation des stocks	<input checked="" type="checkbox"/> Premier entré, premier sorti (PEPS-FIFO)

## MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, développ.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages	9 786			9 786
Installations générales agencements divers	520			520
Matériel de transport	1 599			1 599
Autres immobilisations corporelles	546			546
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>12 451</b>			<b>12 451</b>
Immobilisations financières	3 733	27		3 760
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>16 185</b>	<b>27</b>		<b>16 211</b>

## MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Frais d'éts, recherche, dév.					
Autres immobs incorporelles					
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.		3 719	3 507		7 226
Inst. générales agenc. divers		520			520
Matériel de transport		1 599			1 599
Autres immobilisations corporelles		48	109		158
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>5 887</b>	<b>3 616</b>		<b>9 503</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>5 887</b>	<b>3 616</b>		<b>9 503</b>

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

### ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	3 733		3 733
Créances de l'actif circulant	7 944	7 944	
Charges constatées d'avance	12 802	12 802	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>24 480</b>	<b>20 747</b>	<b>3 733</b>

### ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	23 879	23 879		
Autres dettes	71 986	71 986		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>95 864</b>	<b>95 864</b>		

### COMMENTAIRE

IL N' Y A PLUS D'activite de cinéma sur AGON depuis Janvier 2015

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

28051 - STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Du 01/07/2015 au 30/06/2016

## CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/06/2016, le CICE s'élève à 0 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

## **Documents fiscaux**



Formulaire obligatoire  
(article 53 A ou 302 septies A bis  
du Code Général des Impôts)

N° 11085\*19

**IMPÔT SUR LE REVENU**  
**Bénéfices industriels et commerciaux**

Exercice ouvert le 01/07/15 Régime "simplifié d'imposition"  ou "réel normal"  (cocher la ou  
et clos le 30/06/16 Option pour la comptabilité super-simplifiée  TVA  les cases  
Option pour le régime de la taxation au tonnage  correspondantes)

**A. IDENTIFICATION** STE DE FAIT GUYOT GEORGES  
18 RUE DU GENERAL DE GAULLE

Identification du destinataire  
50760 REVILLE

Mél  
Téléphone 0660923307

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou  
Adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :

Mél :

**B DIVERS**

Activités exercées (souligner l'activité principale)  
CINEMA

Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case)

**C. RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (voir renvois page 4)

	Col. 1	Col. 2
1 <b>Résultat fiscal</b> Bénéfice col 1, Déficit col 2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)	22 798	
2 <b>Revenus de valeurs et capitaux mobiliers</b> (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a	
à déduire quote-part des frais et charges correspondants ①	b	
revenus nets exonérés (a-b)	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ②	d	Total c+d
3 <b>Total</b>	22 798	
4 <b>Bénéfice imposable</b> (col. 1- col. 2) ou <b>Déficit déductible</b> (col. 2- col. 1) ③	22 798	

4 bis **Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)**

- Subventions d'équipement, indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies.

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies.

*Nouvelle*

e   
f

5 **Plus values** taxées selon les règles prévues pour les particuliers

à long terme différée de 2 ans (art 39 quindecies 1-1 du CGI) ④

à court terme et à long terme exonérées ⑤

à long terme imposables au taux de 16 % ④

dont plus-values à long terme exonérées (art. 151septies A du CGI) ⑥

6 **Exonérations et Abattements**

Entreprise nouvelle art 44 sexies  ZRR art. 44 quindecies  Autres dispositifs  ⑧ Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)

ZFU art.44 octies et 44 octies A  Zone franche d'activités  Jeune entreprise (JEI)  Option crédit d'impôt outre-mer secteur productif (art. 244 quater W)

Exonération ou abattement pratique ⑦ sur les plus-values à long terme imposables au taux de 16 %  sur le bénéfice  Option crédit d'impôt outre-mer secteur logement social (art. 244 quater X)

7 **BIC non professionnels (2031 Bis-SD)** ⑨ a- BÉNÉFICE  b- DÉFICIT  c- PLUS-VALUE

8 **Régime des sociétés de personnes** ⑩

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

**ATTENTION :** toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).  
La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

CGA  Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie :  
- Professionnel de l'expertise comptable : COGEDISI ZI St Thonan 29800 ST THONAN 0298203600

- Conseil

- CGA

n° d'agrément du CGA

A REVILLE, le 16/05/17  
Signature et MAXIME GEORGES  
qualité du déclarant Le gérant

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relatives à l'information, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-209 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques et morales de données à caractère personnel.

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : STE DE FAIT GUYOT GEORGES

**D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)**

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).  
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Dénomination, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales	BIC "B" ou BIC non professionnels "M"	Quote-part du bénéfice ou du déficit à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuellement, à l'impôt sur les sociétés	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1	2	3	4
GEORGES MAXIME 64 RUE DE LA GARE 50760 REVILLE Associé	B	22 798	

Sociétés en commandite simple : montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2016

**E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX**

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice, 3000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

Les autres entreprises doivent utiliser le cas échéant le relevé de frais généraux n° 2067 - SD

Exercice 2016

Montant des : {  
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).  
- Frais de réception y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

**F DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2016, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés. Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*) Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*) (* ) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

**PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT**

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value

Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt

**H BIC NON PROFESSIONNELS**

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étaalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c



Désignation de l'entreprise		STE DE FAIT GUYOT GEORGES		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		18 RUE DU GENERAL DE GAULLE 50760 REVILLE					
Numéro SIRET*		4 8 3 7 0 9 7 9 6 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 15			
				Exercice N clos le			
				30/06/2016			
<b>ACTIF</b>							
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	12 451	030	9 503	2 948	
	Immobilisations financières* (1)	040	3 760	042		3 760	
	<b>Total I (5)</b>	044	16 211	048	9 503	6 708	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	340	062		340
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	1 659	070		1 659
		Autres* (3)	072	6 285	074		6 285
	Valeurs mobilières de placement	080	13 844	082		13 844	
	Disponibilités	084	146 755	086		146 755	
	Charges constatées d'avance*	092	12 802	094		12 802	
	<b>Total II</b>	096	181 685	098		181 685	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	197 896	112	9 503	188 394	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		90 044	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )			132			
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		2 485	
	Provisions réglementées			140			
	<b>Total I</b>			142		92 529	
	Provisions pour risques et charges			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		23 879	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 54 461 )			172		71 986	
	Produits constatés d'avance			174			
	<b>Total III</b>			176		95 864	
<b>Total général (I + II + III)</b>				180		188 394	
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	27	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Néant  \*

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le 30/06/2016

## A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	1 929	
	Production vendue {	biens		215		214		
		services *		217		218	83 944	
		dont export et livraisons intracommunautaires						
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226	10 000	
	Autres produits					230	3 781	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	99 654	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	829	
	Variation de stock (marchandises)*					236	-164	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail - mobilier : ..... - immobilier : ..... )					242	49 749	
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 769 )			243	769	244	11 928	
	Rémunérations du personnel*					250	20 100	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	9 126	
	Dotations aux amortissements*					254	3 616	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	1 772	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	96 956	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	2 698	
Produits financiers (III) 280			Charges financières (V)			294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	212	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306		
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	2 485	
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	2 485	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	20 100	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opes-ots d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	212	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )			249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU - TE (44. octies et octies A)		987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44. sexies A)		989		
	ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)		138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)		990		
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer		344	350
		Créance due au report en arrière du déficit					346	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col 1 Déficit col. 2	352	22 798
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)					356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col 1 Déficit col 2	370	22 798

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

**3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	9 786	442		444		446	9 786				
	Installations générales agencements divers	450	520	452		454		456	520				
	Matériel de transport	460	1 599	462		464		466	1 599				
	Autres immobilisations corporelles	470	546	472		474		476	546				
Immobilisations financières		480	3 733	482		484	27	486	3 760				
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>16 185</b>	<b>492</b>		<b>494</b>	<b>27</b>	<b>496</b>	<b>16 211</b>				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et repris		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 719	532	3 507	534		536	7 226				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	520	542		544		546	520				
	Matériel de transport	550	1 599	552		554		556	1 599				
	Autres immobilisations corporelles	560	48	562	109	564		566	158				
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>5 887</b>	<b>572</b>	<b>3 616</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>9 503</b>				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579			Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
<b>TOTAL</b>						596	585	597	599				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



N° 10959\*19

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A  
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise STE DE FAIT GUYOT GEORGES

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646		
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1 indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains	710		715		2					
Constructions	720		725		3					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4					
Inst. générales agencements amén. div.	740		745		5					
Matériel de transport	750		755		6					
Autres immobilisations corporelles	760		765		7					
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD			780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995				
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996				
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA						
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice			129			
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L.3113-1 et L.3211-1 du Code des Transports)						
							800			
VI DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	509	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380	8 617	
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374	4 917	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	4 099	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.



(n° 38 de l'ann. III au C.G.I.)

6

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant \*

N° de dépôt

1

EXERCICE CLOS LE 300616

N° SIRET 48370979600013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE STÉ DE FAIT GUYOT GEORGES

ADRESSE (voie) 18 RUE DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 50760 VILLE REVILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

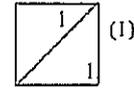


Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

### FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300616

N° SIRET 48370979600013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE STE DE FAIT GUYOT GEORGES

ADRESSE (voie) 18 RUE DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 50760 VILLE REVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACONITTA

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise STE DE FAIT GUYOT GEORGES  
Numéro de siret 48370979600013

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

## DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VIR SEPA MARS MARS FILMS	9	
CHEQUE 3370123 CHEQUE 3370123 CNC Pénalités	203	
<b>Total</b>	<b>212</b>	